

Mise en ligne : 24 mai 2014.  
Dernière modification : 17 juillet 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## LA VOLONTÉ INDOCHINOISE, Hanoï (1924) quotidien à partir du 6 février 1927

En complément :  
Henri de Monpezat en politique  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat\\_politique.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat_politique.pdf)  
—  
Henri de Monpezat en affaires  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat-eco.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat-eco.pdf)

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier 1924, p. 2, col. 3)

M. de Monpezat candidat à la délégation de l'Annam. — Nous publions la profession de foi de M de Monpezat qui vient d'être adressée à tous les électeurs de l'Annam.

La candidature de M. de Monpezat sera soutenue par un nouvel organe, *La Volonté indochinoise*, dont M. de Monpezat sera le directeur-propriétaire et M. J.-B. Soler, l'administrateur.

D'ores et déjà, nous adressons nos meilleurs souhaits à notre nouveau confrère, et lui souhaitons bonne réussite pour la candidature qu'il soutient.

---

Jean-Baptiste SOLÉ, dit SOLER, administrateur-gérant

Né le 2 septembre 1862.

Débarqué en 1885 avec le corps d'occupation du Tonkin.

Garde principal de 1<sup>re</sup> classe à Hung-yên (Tonkin),  
puis au Thuan-khanh (Nha-trang)(25 août 1889) où il est promu inspecteur de  
2<sup>e</sup> classe de la garde civile.

Inspecteur de 1<sup>re</sup> classe de la garde civile, puis chancelier de résidence (27 déc.  
1893) à Thanh-hoa.

Délégué au Quang-tri à Dong-Ha (3 juin 1897).

Chancelier de résidence à Quinhon,

Délégué près des ministères de l'intérieur et de la guerre du Gouvernement  
annamite à Hué (1898).

Congé de convalescence de six mois (1900).

Administrateur de 4<sup>e</sup> classe, chef du poste administratif des Ghaus Muongs au  
Thanh-hoa (avril 1901).

administrateur de 4<sup>e</sup>, puis de 3<sup>e</sup> classe à Bai-Thuong (Thanh-Hoa).

Nouveau congé de trois mois à Vichy (juillet 1908).

Administrateur de 2<sup>e</sup> classe, chef de la province de Hatinh (mars 1909).

Administrateur de 1<sup>re</sup> classe (12 août 1910).

Retraité (16 novembre 1910).

Membre du bureau lors du meeting Monpezat contre Nacquart, Pennequin et  
van Vollenhoven (Hanoï, juillet 1912) :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat-politique.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat-politique.pdf)

Associé de la Société en nom collectif de Monpezat-Daurelle (août 1912) :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Distilleries\\_Centre-Annam.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Distilleries_Centre-Annam.pdf)

Actionnaire et commissaire de la Société anonyme française de colonisation en  
Annam-Tonkin (mars 1913) :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Colonisation\\_Annam-Tonkin.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Colonisation_Annam-Tonkin.pdf)

Rempile comme chef de la province de Houa-Phan (Laos)(22 mai 1915).

Conseiller municipal (octobre 1921), puis deuxième adjoint (1925) au maire de  
Hanoï.

Vice-président de la Société des courses de Hanoï :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Societe\\_des\\_courses-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Societe_des_courses-Hanoi.pdf)

Débitant général des alcools à Ninh-Binh (1925)

Témoin au procès de procès de César Casabianca (sept. 1925) :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cesar\\_Casabianca-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cesar_Casabianca-Hanoi.pdf)

Demandeur d'une concession d'endiguage et agricole au Quang-Yên (*Bulletin  
administratif du Tonkin*, 20 octobre 1925, p. 2812).

Décédé à Hanoï, le 20 août 1927, à l'âge de 65 ans (et non 75, comme  
l'indique le *Bulletin administratif du Tonkin*, 1927, p. 599). Maladie du foie.

Son nom fut attribué à une rue de Hanoï.

UN MOT PERSONNEL

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1926, p. 1)

Dans la *Volonté indochinoise* du 17 courant, M. de Monpezat écrit ce qui suit :

« Il m'aurait plu de refuser à certains la joie d'une polémique entre M. Dandolo et moi. Mais l'*Avenir du Tonkin* fait feu sur moi de toutes ses batteries : si je ne suis pas nommé, je suis incontestablement visé. On ne comprendrait plus mon silence. »

Puis le délégué de l'Annam ajoute « M. Dandolo a décrété... M. Dandolo dont l'héroïsme en servant le socialiste Varenne... », etc, etc.

Je ferai d'abord une réflexion préliminaire : je n'ai pas cette parfaite indépendance du cœur qui met à l'aise en toute occurrence. Je me souviens. C'est dire qu'il me serait pénible de me trouver en conflit avec M. de Monpezat et non pas en raison de la joie que procurerait « à certains » une polémique entre lui et moi, joie qui, s'il faut l'en croire, a pu le faire hésiter, mais parce que j'ai la faiblesse de me guider sur des raisons plus subjectives ; ce n'est jamais chez autrui que je vais puiser des motifs d'abstention ; je les tire plus volontiers de ma conscience et, encore une fois, de mes souvenirs.

M. de Monpezat affirmant son indépendance totale, a recours au serment. Pour ce qui me concerne, ce serment était tout à fait inutile. Peut-être mon antagoniste ne trouvera-t-il pas mauvais cependant que je l'imite.

Il est faux que l'*Avenir* ait « fait feu sur lui de toutes ses batteries » ; il est faux que ne le nommant pas, ce journal l'ait incontestablement visé. De cela, moi aussi, je fais serment.

J'ai assez haute opinion de l'intelligence de M. de Monpezat pour être à cet égard tranquille ; je pense aussi que mon affirmation ne le trouvera pas incrédule. Si je me faisais illusion je le regretterais... pour M. de Monpezat.

Mais, à mon grand ennui, l'article de la *Volonté indochinoise* m'oblige à aller plus loin. M. de Monpezat fait ce qu'il veut ; je fais, moi, ce que je crois devoir faire. Si nous sommes présentement dans des camps opposés, j'étais au moins résolu à éviter une rencontre avec le directeur de la *Volonté* ; ce dernier, de propos délibéré et tout à fait gratuitement, la provoque, et il la veut personnelle.

Sera-t-il surpris de me voir accepter, avec tristesse certes mais avec calme, cette éventualité ?

M. de Monpezat n'en est pas, dès qu'il me vise, à escompter, je pense, je ne dirai pas des effets de terreur, mais même de simples effets d'intimidation. [???] les distinctions nécessaires. C'est honorable pour lui ; je me plais à penser que ça ne l'est pas moins pour moi.

Pour finir, je relèverai un seul passage de l'article de la *Volonté indochinoise*. M. de Monpezat écrit : « L'héroïsme dont M. Dandolo fait preuve en servant le socialiste Varenne avec un dévouement tel, un oubli si complet de soi-même et de sa propre conscience politique... »

M. de Monpezat me permettra-t-il de lui dire que je le tiens, et que le public le tiendra sans doute, pour assez mal venu à me donner des leçons de conscience politique, à me reprocher « un oubli complet de moi-même »..... En précisant ce qu'a été sa température, lors de récents accès de fièvre, M. le délégué de l'Annam m'interdit d'insister.

Je sers. J'ai du moins cette ambition. Mais je ne sers pas « le socialiste Varenne » ; je sers la cause indochinoise. Mon héroïsme consiste — et en cela il est bien simple — à faire abstraction des questions de parti et de confession religieuse chez un gouverneur général. Oui pas même d'aïeux mais d'une étiquette.

Un jour, à la Chambre, je ne sais quel député interpella un orateur en ces termes : *Regardez qui nous applaudit !*

C'est quelquefois en effet d'une puissante indication que de regarder qui applaudit. M. de Monpezat sait d'avance d'où lui viendront les approbations. Son choix est fait. Libre incontestablement, il préfère la tâche facile qu'il assume aujourd'hui : nous en préférons une autre. Mais nous n'en concluons pas chez le délégué de l'Annam « à un manque de conscience politique » et à un « oubli complet de soi-même ».

M. de Monpezat a l'épiderme sensible. Avouons-lui chez nous la même sensibilité épidermique.

Et ceci dit, continuons chacun notre tâche. Nous, blâmant les attaques dont M. de Monpezat est l'objet, blâmant la manifestation purement soviétique de l'interaméricaine — témoignant ainsi de la naïveté qui nous est propre de rester, ce faisant, constant avec nos idées d'union et de discipline ; M. de Monpezat, « marchant contre M. Varenne, sa bannière loyalement déployée. »

M. Dandolo

---

#### TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1926)

M. de Monpezat, délégué de l'Annam au Conseil supérieur des Colonies, vient de créer un nouveau journal, la *Volonté indochinoise*, où il prend très vivement à partie M. Dandolo [de *l'Avenir du Tonkin*], lui reprochant « de servir le socialiste Varenne », et l'accusant d' « oubli complet de soi-même » et d' « un manque de conscience politique ».

Dans une réponse très mesurée et très digne, M. Dandolo affirma qu'il servait non M. Varenne, mais la cause indochinoise, et répondit avec beaucoup de fermeté à M. de Monpezat, sans cacher l'admiration et le respect qu'il porte toujours au délégué de l'Annam.

Il nous semble qu'il n'y a qu'un simple malentendu à l'origine de ce regrettable différend qui oppose deux hommes de réelle valeur.

---

#### QUOTIDIEN (8 février 1927)

##### HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1927, p. 2)

Le premier numéro de la *Volonté indochinoise*, journal quotidien, directeur-rédacteur en chef M. de Monpezat, délégué de l'Annam ; administrateur-gérant M. J. B. Soler, administrateur des services civils en retraite, est sorti hier soir.

---

##### Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 août 1927, p. 2)

La mort de M. l'administrateur en retraite Soler, 2<sup>e</sup> adjoint. — M. l'administrateur des Services civils en retraite Soler, 2<sup>e</sup> adjoint au maire de la ville de Hanoï, s'est éteint ce matin à la clinique Saint-Paul.

C'est un vieux Tonkinois qui disparaît ; c'est aussi un homme de bien et un grand cœur.

Sur sa tombe, des voix autorisées retraceront sa belle carrière et énuméreront tous les services qu'il a rendus à l'Indochine, dont il avait fait, comme beaucoup d'autres, sa seconde patrie. Il n'avait pas de plus grand plaisir que d'être agréable à son prochain et son existence coloniale s'est écoulée au milieu de la sympathie générale.

Ses amis appréciaient ses qualités nombreuses, et particulièrement son extrême courtoisie.

Nous adressons à la famille du défunt, à M. de Monpezat, délégué de l'Annam, son intime, à ceux que sa mort plonge dans le deuil et la tristesse, nos bien vives condoléances.

---

NOUVELLES DU TONKIN  
(*L'Écho annamite*, 22 août 1927, p. 1)

Mort de M. Soler, 2<sup>e</sup> adjoint au maire de la ville de Hanoï

L'Administrateur de première classe des services civils en retraite Soler, deuxième adjoint au maire de la ville d'Hanoï, est décédé, samedi matin, à la clinique Saint-Paul, des suites d'une grave affection du foie. Il était âgé de 65 ans. Débarqué en 1885 avec le corps d'occupation dans la colonie qu'il ne quitta plus, il était un des plus anciens Tonkinois.

---

NÉCROLOGIE  
Henri de Laborde de Monpezat  
(*L'Écho annamite*, 2 août 1929)

Monsieur Jacques de Laborde de Monpezat, lieutenant, commandant le 12<sup>e</sup> escadron de tcherkess à Damas ;

Monsieur André de Laborde de Monpezat, à Hanoï ;  
ont l'immense douleur de vous faire part du décès de

Monsieur le marquis  
Henri de Laborde de Monpezat,  
délégué de l'Annam au Conseil supérieur des colonies,

leur père bien aimé, décédé le 26 juillet 1929 dans sa soixante-unième année, muni des sacrements de l'Église.

Priez pour lui !

La levée du corps a eu lieu au domicile du défunt, 82, boulevard Carnot, le 29 juillet, à 7 heures du matin, et le service funèbre, le même jour, à 7 h. 30 du matin, en l'église cathédrale de Hanoï.

\*  
\* \*

N. D. L. R. — Nous sommes de ceux pour qui les polémiques de presse, les dissentiments, la diversité des opinions s'arrêtent au bord d'une tombe.

Quel que fût, de son vivant, M. de Monpezat, nous ne voulons plus le considérer que comme un membre de la presse indochinoise, donc un confrère, à présent fauché par la mort.

C'est, en conséquence, avec une sincérité non feinte que nous adressons à sa famille, à ses amis, à tous ceux que sa perte afflige, les condoléances attristées de *l'Écho annamite* [Saïgon].

---

## TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1929)

La *Volonté Indochinoise* ... a publié le 20 octobre une virulente attaque contre M. Diethelm ; toute cette attaque est basée sur l'hypothèse — d'ailleurs fausse — que M. Diethelm serait juif.

L'antisémitisme va-t-il sévir en Indochine ?

---

## TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1930)

Les fils de M. de Monpezat annoncent qu'ils continueront la publication de la « Volonté indochinoise », mais qu'ils ne pourront plus prendre à leur charge les frais que représente le journal et ils sollicitent l'aide du public.

---

## NOS MORTS JEAN LORENZI

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1931)

Jean Lorenzi est mort à l'hôpital Grall, à Saïgon, le 23 décembre dernier.

Il était arrivé en Cochinchine en 1905 comme soldat d'infanterie de marine et, aussitôt après sa libération, il était entré comme reporter à la « Dépêche » du docteur Dejean de la Batie.

Il ne devait plus quitter le journalisme que pour revenir à l'armée et, jusqu'au bout, il devait avoir la double passion de l'uniforme et de la plume.

Rapidement remarqué pour son extraordinaire conscience professionnelle et la sûreté de ses informations, il entre en 1910 à l' « Opinion », puis en 1913 à l' « Avenir du Tonkin ».

En 1914, il n'attend pas d'être mobilisé et s'engage aussitôt. Il part au front, gagne des citations élogieuses, mais, en 1916, les Turcs le font prisonnier aux Dardanelles. Pendant près de trois ans, il mène une vie très dure qui n'abat cependant pas son courage puisque en 1919 il se fait envoyer en Sibérie, auprès du général Janin, affrontant de nouveau des risques terribles.

Il termine ses quinze ans de services au Tonkin et, lorsqu'il prend sa retraite proportionnelle, en 1923, il rentre dans le journalisme et nous le trouvons à la « Volonté Indochinoise » de M. de Monpezat ; à son chef (il nommait ainsi tous ses patrons), il voue une admiration sans bornes que rien ne peut entamer.

En 1926, le « Courrier saïgonnais » l'appelle [...]

Suite :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Courrier\\_saigonais.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Courrier_saigonais.pdf)

---

En route pour Paris !

(*Les Annales coloniales*, 1<sup>er</sup> septembre 1931)

Deux jeunes Français, Christian Delagarde et Alex Mesoniat, ayant décidé de regagner la Métropole à pied, ont quitté Hanoï le 5 juin pour Kim Cuong, au pied de la chaîne Annamitique sur la route de Vinh à Thakhek, d'où a commencé le 8 au matin le raid projeté.

L'itinéraire passe par le Siam, la Birmanie, les Indes, l'Afghanistan, la Perse, la Turquie, l'Europe Centrale et se terminera à Paris, où ils espèrent arriver en un an environ. Le raid est patronné par le journal *Volonté Indochinoise*, d'Hanoï.

---

#### LA VOLONTÉ INDOCHINOISE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1931)

Le 5 octobre, M. Jacques de Monpezat, actionnaire important des Charbonnages de Ninh-Binh, critique l'administration de cette société.

---

#### LA VOLONTÉ INDOCHINOISE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1932)

Le 5 février, MM. Jacques et André de Monpezat tombent à bras raccourcis sur le jeune René Candelon qui, après deux ans de collaboration (gratuite, n'est-ce pas ?) à la « Volonté », passe à l'« Ami du Peuple » et y défend la mémoire et les idées d'Henri de Monpezat. Le 9 février, M. de Monty daube à son tour sur le malheureux Candelon, une « salope...rie », selon lui, l'accuse d'être vendu à la Sûreté, etc. D'ailleurs M. de Monty a giflé en plein cinéma à Hanoï M. Candelon, qui a presque 40 ans de moins que lui.

Nous déplorons le ton de polémique ordurière de la « Volonté » qui tendrait à faire croire que tous ces messieurs appartiennent à un milieu très « spécial » ; en tout cas, on ne peut pas ne pas être frappé de l'extrême inquiétude où le départ de M. Candelon plonge les dirigeants de la « Volonté ».

De quoi ont-ils peur ?

---

#### TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1933)

Le 9 novembre, le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance a condamné M. André de Monpezat et M. Wilkin à 300 francs d'amende chacun pour avoir diffamé M. Lacombe, directeur des Affaires politiques. Ils devront, en outre, verser 1.100 piastres de dommages-intérêts à M. Lacombe.

---

#### TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, novembre-décembre 1933)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, MM. de Monpezat ont passé à M. Wilkin la direction de la « Volonté indochinoise ».

---

CARNET DE DEUIL  
Jean Constantin Wilkin  
(*Les Annales coloniales*, 29 janvier 1935)

Notre confrère Jean Constantin Wilkin, directeur de la *Volonté Indochinoise* et président de l'Amicale des anciens légionnaires, est décédé à Hanoï le 12 décembre, à la clinique du docteur Patterson

---

DÉCÈS  
Hanoï  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

M. Jean Wilkin, dit de Monty, 63 ans, ancien légionnaire, ancien chef de bureau à la mairie de Hanoï, directeur de la « *Volonté indochinoise* » ; né à Liège, il fut naturalisé en 1897, étant arrivé au Tonkin en 1894 ; il fut rédacteur à l'« *Indochine Républicaine* », puis, en janvier 1902, entra dans l'administration. Des discours furent prononcés sur sa tombe le 14 décembre par M. Tavernier, juriconsulte, et M. Gilet, président honoraire des Anciens Combattants.

---

(*Argus de la presse, Nomenclature des journaux et revues en langue française du monde entier*, 1936-1937, pp. 476-480)

TONKIN  
Hanoï (131.114 habitants).

VOLONTÉ INDOCHINOISE. — Quot. (1925). Nationaliste. Direct. : André de Monpezat. 80, boul. Carnot.

---

À « la *Volonté indochinoise* »  
(*Les Annales coloniales*, 9 avril 1937)

M. André de Monpezat, contraint d'assurer personnellement la gestion de ses intérêts agricoles, a quitté la direction de la « *Volonté indochinoise* ». M. Jean Saumont<sup>1</sup> le remplacera désormais. Et M. de Monpezat, qui continuera néanmoins sa collaboration à notre confrère, que fonda son père, a pris congé de ses lecteurs.

Ce n'est pas un congé banal. Cet article ému mériterait d'être reproduit par tous les journaux coloniaux, quels qu'ils soient. Nous regrettons de ne pouvoir publier que quelques passages :

---

<sup>1</sup> Jean Saumont : futur directeur d'*Indochine hebdomadaire illustré*, organe officiel du régime Decoux. Fils de Jean-Baptiste Saumont (28 octobre 1877-3 mars 1931) : radical et franc-maçon, conseiller municipal de Hanoï (1905-1908), créateur du *Courrier d'Indochine* (1908-1912), puis de l'*Indochine Républicaine* (1925-1928) :  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/J.-B.\\_Saumont.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/J.-B._Saumont.pdf)



« Le lecteur n'imagine sans doute pas l'intimité constante dans laquelle, en ce pays, vit le rédacteur d'un journal avec ses 2 ou 3.000 « clients ». S'il ne les a certes pas tous rencontrés, il les connaît tous par leur nom, par leur profession, par leur résidence et la plupart, par leurs opinions, par leur goût, presque par leur caractère. Ils écrivent, en effet, pas tous dans le journal mais ils vous écrivent, ils téléphonent ; ils viennent vous voir : vous agonir ou vous féliciter, vous demander de ne pas parler d'eux ou vous faire comprendre — eux-mêmes, ou par personne interposée — qu'ils n'ont pas été insensibles à vos appréciations ou même quelquefois — cela m'est arrivé, *mea culpa* — se plaindre du service !

Tout cela, et cela même, établit une sympathie qui semble toujours présente dans votre bureau, qui vous environne dans les mille occupations de la journée. On vous trouve trop agressif ou trop pondéré C'est que votre lecteur s'identifie à vous, vous veut à son goût et à son image et il est si égoïste que c'est certainement qu'il vous aime !

Son journal lui arrive trop tard ? Réjouissez-vous en ; c'est sans doute qu'il trouve quelque intérêt à le lire. Et ainsi n'est-on jamais seul en écrivant, le lecteur est là, invisible et présent, critique ou amical mais toujours redoutable, et, en définitive, vous écrivez tellement pour lui que vous vous demandez parfois si ce n'est pas lui qui écrit pour vous — je veux dire à votre place.

La chronique militaire vous rapproche de celui-là ; la vie administrative de celui-ci et tel fait divers de tel autre ; vous n'y penserez plus sorti du bureau mais sur le moment, c'est bien pour M. Tel ou tel que vous mettez un mot de félicitations ou de condoléances ou même sur son dos que vous risquez cette plaisanterie anodine mais qui, tombant pour lui « ex tributa », comme un jugement, lui paraîtra impardonnable !

Cela a dû m'arriver et pourtant il faut pardonner au journaliste qui, dans la bousculade, n'a pas eu le temps de peser tous ses mots, mais qui, du moins, n'a jamais trempé sa plume dans le venin ni laissé entrer dans son cœur la haine ou l'envie.

Il faut pardonner car il n'y a pas que le lecteur : les collaborateurs vous apportent leur part de joies et d'inquiétudes. et bon nombre de pelures d'orange aussi. Ceux qui sont attirés à la rédaction comme le public connaît leurs qualités et leurs défauts. Mais les autres ? les occasionnels : celui qui brasse les idées incendiaires ou celui qui tente de vous faire passer, en douce. un petit entremet de rien du tout où le Résident en prendra tout de même un vieux coup, où le voisin désagréable sentira passer le vent et qui fera, malgré que vous en ayez, une histoire du feu de Dieu dans la Province !...

Et pourtant, il n'en est aucun qui n'ait sa petite place dans le cœur d'un directeur : ils ont tous une part à cette joie, chaque jour renouvelée, éprouvée à l'heure du tirage, quand de toutes pièces, on a composé les colonnes d'un journal, sans piller les confrères de France ni le voisin et. qu'on a le sentiment d'avoir fait œuvre personnelle ; quand au milieu de toute cette « cuisine », on retrouve son tour de main ; quand on pense à tous les lecteurs pour qui on espère avoir fait le journal, aux collaborateurs qui l'ont fait et quand, en définitive, c'est soi-même qu'on identifie comme dans un enfant au moment de l'accouchement et qu'on a, bien entendu, la faiblesse d'admirer comme un bon père hibou... »

Nous ne saurions mieux définir nos sentiments, et l'expérience personnelle que nous avons faite depuis bientôt quatre ans que nous avons l'honneur de diriger ce journal, de le rédiger en partie, et de l'administrer. Nos lecteurs ne sont pas une entité inconnue. Ils sont d'abord, pour la majeure partie, des coloniaux, et sur beaucoup de routes de ce vaste monde, nous les avons croisés, nous les avons connus, nous conservons dans notre pensée le souvenir ardent de leur amitié, de leurs révoltes, de leurs colères, ou de leur philosophie. Un nom de pays, inscrit dans nos colonnes, relu au « marbre », et mis en page, à une place toujours déterminée. nous identifie à eux. Il nous identifie souvent à nous-même. Nous vivons hors Paris, avec eux.

Leurs lettres, leurs communications téléphoniques, la pensée qu'ils nous font transmettre, et nos voyages, et notre passé, c'est de tout cela qu'est faite la grandeur misérable de ce journal. Et comme M. de Monpezat, le jour où nous serons amené à quitter la barre, nous aurons un certain serrement de cœur.

Remercions en attendant, et honorons un confrère qui a su élever le journalisme à ces hauteurs secrètes du sentiment.

Liste Baffleuf (battue) : ... Jean Saumont, directeur de la *Volonté indochinoise*...

---

Déjeuner de la presse au gouvernement général  
(*L'Écho annamite*, 5 octobre 1940)

Hanoï, 5 octobre. — Le vice-amiral d'escadre Decoux, gouverneur général de l'Indochine, et Madame Jean Decoux ont donné le 5 octobre un déjeuner auquel ils avaient convié notamment... M. J. Saumont, directeur de « la Volonté Indochinoise »...

---

Noblesse oblige  
(*L'Écho annamite*, 28 février 1941)

Hanoi, 28 février — Sous le titre : « Noblesse oblige », Bernard Breil étudie dans la « Volonté Indochinoise » l'aspect moral ou théorique de la médiation japonaise, aspect qui a son importance à une époque où l'idéologie est si puissante

---

AVIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 avril 1941)

D'entente entre les trois grands quotidiens français, l'« Avenir du Tonkin » et la « Volonté Indochinoise », à Hanoi, le « Courrier d'Haïphong » à Haïphong, et imitant en cela l'exemple des journaux annamites, la suppression de l'édition spéciale du dimanche a été décidée devant la nécessité impérieuse d'avoir à économiser le papier qui se fait rare et dont le prix est, sans cesse, plus élevé.

Cette mesure entrera en vigueur à partir du dimanche 4 mai prochain.

L'« Avenir du Tonkin »

H. de MASSIAC.

La « Volonté Indochinoise »  
SAUMONT.

Le « Courrier d'Haïphong »  
THOUZELLIER.

---

Interview  
Après la création, en Indochine, du Conseil fédéral  
Un de ses membres tonkinois :  
le docteur Vu-Ngoc-Anh  
(*L'Écho annamite*, 22 août 1941)

Notre confrère Henry Bouchon, de la *Volonté Indochinoise*, a entrepris d'interviewer une série de personnalités du Tonkin sur la récente fondation du Conseil fédéral.

— « C'est Saumont [le directeur de la *Volonté*] qui m'envoie te complimenter pour ta nomination et te demander tes impressions.

---

Coup d'œil sur la presse du Tonkin  
(*L'Écho annamite*, 18 novembre 1942)

La première loi de notre patriotisme, c'est de maintenir l'unité française  
(par Jean Lassaie)

Pendant longtemps, il fut particulièrement aisé d'être de l'avis du Maréchal. Cet âge d'or est terminé. La France désormais demande des sacrifices. Le destin de la France dépend désormais de la façon dont nous suivrons les ordres et les consignes du Maréchal. Il n'y a pas de milieu possible : c'est la vie ou la mort de la France.

(*La Volonté Indochinoise* du 12 novembre.)

---